

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI: AFR 62/003/2006 (Document Public)

Nr du Service de Presse : 035

Mercredi 8 février 2006

Texte rédigé en français par le Secrétariat international

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Kinshasa doit faire face à sa responsabilité de protection des civils

Amnesty International a dit aujourd'hui que bien que les chefs des groupes insurgés armés dans les provinces de Katanga et du Nord-Kivu doivent être redevables pour les violations sérieuses des droits de l'homme commises par leurs forces, le gouvernement de la RDC est également responsable pour le manque de protection des civils dans ces deux régions.

"L'échec du gouvernement de la RDC de créer une armée professionnelle véritablement unifiée, contribue largement à l'instabilité incessante de l'est du pays et à la mise en risque inutile de la vie de nombreux civils", dit Kolawole Olaniyan, le Directeur du Programme Afrique d'Amnesty International.

Dans le Katanga et Nord-Kivu, la population civile n'est pas protégée de façon suffisante par l'armée du gouvernement contre les insurgés armés et est aussi une cible directe d'attaques fréquentes de la part des insurgés mais aussi des forces gouvernementales. Dans ces deux provinces, les activités militaires empêchent les efforts d'aide des agences humanitaires, ce qui entraîne la mort de milliers de personnes soit directement par la violence ou bien à cause de famine et de maladies évitables.

Dans la province de Katanga, les combats entre les milices *mayi-mayi* et l'armée du gouvernement ont mené au déplacement de plus de 100 000 personnes. Les insurgés ont attaqué plusieurs villages, violé et tué de nombreux civils ainsi que pillé et brûlé leurs maisons. En combattant les *mayi-mayi*, l'armée de la RDC a aussi été responsable pour de nombreux viols, pillages et d'autres violations des droits de l'homme.

Dans le territoire de Rutshuru, dans la province du Nord-Kivu, les combats entre l'armée du gouvernement et les soldats sous le contrôle du commandant présumé renégat Laurent Nkunda, ont mené au déplacement d'au moins 37 000 personnes. Durant ces combats, les forces armées de chaque côté ont commis des violations de droits humains.

"Les civils dans l'est du pays se tournent vers leur gouvernement pour protection", dit Kolawole Olaniyan. "Mais dans beaucoup de cas, les soldats du gouvernement n'agissent pas mieux que les groupes insurgés."

"Les insurgés militaires doivent respecter le droit international humanitaire et lorsqu'ils ne le respectent pas, ils doivent être traduits en justice", dit Kolawole Olaniyan. "Néanmoins, le gouvernement de la RDC doit pour sa part mobiliser toutes ses ressources ainsi que sa volonté politique, qui sont nécessaires à la professionnalisation de l'armée Congolaise afin que cette dernière puisse respecter les droits de l'homme internationaux et le droit humanitaire, permettre l'accès des agences humanitaires aux populations vulnérables et protéger à tout moment les civils."

Malgré un programme continu d'unification et de réforme de l'armée, peu d'effort a été accompli pour inculquer une culture de professionnalisme dans l'armée du gouvernement. Les auteurs suspectés d'abus graves des droits de l'homme n'ont pas été exclus de ses rangs. Le personnel militaire n'a toujours pas été soumis à une formation convenable en ce qui concerne leurs obligations précisées par le droit international. La plupart des unités militaires, même celles parmi les brigades les plus récemment intégrées, touchent des salaires insuffisants et reçoivent des quantités inadéquates d'équipement, de vêtements et de nourriture. Les lignes d'autorité sont aussi souvent confondues.

Un projet de l'Union européenne pour la réforme de la comptabilité et de l'approvisionnement de l'armée a récemment reçu le feu vert par le gouvernement de la RDC. *"Ce projet est bienvenu", dit Kolawole Olaniyan. "Mais les problèmes fondamentaux liés à la discipline, la formation et la responsabilité des brigades intégrées doivent aussi être adressés d'urgence et de façon prioritaire."*

Les deux provinces, Nord-Kivu et Katanga, contiennent un mélange de groupes ethniques avec des relations historiques turbulentes, et qui vivent dans des zones entrecroisées sous le contrôle de divers groupes politiques armés Congolais, largement formés sur des bases ethniques. Certaines communautés, influencées le plus souvent par leurs chefs, demeurent suspicieuses quant au processus d'unification de l'armée, craignant une perte de protection de la part de groupes armés locaux.

Plusieurs leaders politiques et militaires sont continuellement réticents à démonter leurs structures militaires en faveur d'une armée nationale unifiée, car ces structures sont à la base de leurs pouvoirs.

"Les communautés diverses de la RDC doivent être rassurées qu'une armée unifiée agira de façon impartiale. Dans ce but, les auteurs suspectés d'abus des droits de l'homme doivent être exclus de l'armée et traduits en justice. L'armée doit démontrer qu'elle est capable d'agir pour la protection de tous les civils, sans exception de leurs affiliations politiques, communautaires ou ethniques", dit Kolawole Olaniyan.

Amnesty International demande aussi que la MONUC -- l'opération de maintien de la paix de l'ONU -- exécute son mandat de façon solide, et insiste pour que la MONUC *"soit renforcée dans les régions les plus prédisposées à l'aggravation de la violence, et soit aussi capable de garantir l'accès de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin"*.

Vous pouvez contacter le service de presse d'Amnesty International, au +44 20 7413 5566.

Amnesty International

1 Easton Street

WC1X 0DW

Londres

Royaume-Uni

Site web : <http://www.amnesty.org>